PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

SAS ABOU ASSIM au Capital de 100 €

Siège social : 8 rue Charles Debierre, Résidence Petit Quinquin P37 – 59760 GRANDE SYNTHE

949 431 480 R.C.S. Dunkerque

Réunion du 24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, Le vingt-trois février,

Monsieur BELKHEDIM Rabie, Président de la société, Après avoir rappelé qu'il a été nommé Président en date du 23 février 2026,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le siège social est transféré à l'adresse suivante : 6 Avenue de la Commune de Paris 94400 Vitry-sur-Seine à compter du 24 février 2026.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DES STATUTS

L'article des statuts relatif au siège social est modifié en conséquence.

ARTICLE 3 – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales.

Fait à Vitry-sur-Seine Le 24 février 2026

Signatures :

Le Président : **Monsieur BELKHEDIM Rabie**

